



Wallonie

Commune de La Louvière

**URBANISME
AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Collège Communal fait savoir qu'en vertu du Code du Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme ;

Le demandeur est Monsieur JEEGERS Daniel demeurant à la rue du vivier 26 à 7110 Houdeng-Aimerie ;

Le terrain concerné est situé rue de la Glacière 18 à 7110 Houdeng-Aimeries, cadastré Houdeng-Aimeries (11) section C n° 287 Y, 287 X ;

L'enquête publique est réalisée en vertu des articles - D.IV.40 – R.IV.40-1. - du Code du Développement Territorial;

La présente demande de permis d'urbanisme, qui consiste en la régularisation d'une piste d'équitation, nécessite une enquête publique sur base de :

- l'article D.IV.40 étant donné que la demande implique une dérogation au plan de secteur pour le point suivant : non conforme à la zone d'espaces verts ;
- l'article R.IV.40-1.§1.6° étant donné que le projet se situe dans la zone de protection du Canal du Centre ;

L'affichage aura lieu le 05/10/2026 ;

L'enquête publique se déroulera du 12/10/2026 au 26/10/2026 ;

Le dossier peut être consulté tous les jours ouvrables c'est à dire du lundi au vendredi mais uniquement sur rendez-vous. Le rendez-vous se prendra auprès du Développement territorial – Bureau 4 – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière par téléphone au 064/27 79 59 ou à l'adresse mail suivante : urbanisme@lalouviere.be.

Les réclamations et observations écrites doivent être envoyées durant la durée de l'enquête publique, soit du **12/10/2026** au **26/10/2026** au Collège Communal – Place Communale, 1 à 7100 La Louvière.

La clôture de l'enquête publique aura lieu le 26/10/2026 de 9h30 à 10h00 auprès du service Développement territorial, en la salle 042 du rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville – Place Communale 1 à 7100 La Louvière